

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 10 MAI 2022**

---

Le 10 mai 2022 à 20 heures, le conseil municipal réuni à la salle du conseil sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GRANDJEAN, Maire, a pris les décisions suivantes :

**Présents** : Mrs GRANDJEAN, ALBERTI, LAPALUD, MILLET, DUMONT, FAGNI, MANGUELIN, PESTELLE

Mmes MICHAUD, DECHAIX, MOISSONNIER, DESSERTINE, CHAMBAUD , AJOUX

**Excusée** : Marianne PIROUX

**Secrétaire de séance** : Stéphane LAPALUD

**1) Approbation du dernier Conseil**

Le procès-verbal du 28 mars 2022 est approuvé à l'unanimité. Mireille AJOUX fait remarquer qu'elle a été oubliée dans les présents. La correction sera faite.

**2) D.I.A.**

Le conseil municipal n'envisage pas exercer son droit de préemption urbain sur la vente ci-dessous :

- DIA 00123522V0006 : Vente d'un bâti sur terrain propre sur les parcelles cadastrées A1216, A1198, A1197 d'une surface totale de 991 m<sup>2</sup>, pour un montant de 350 000,00 euros.
- DIA 00123522V0007 : Vente d'un bâti sur terrain propre sur les parcelles cadastrées A0798, A0999, d'une surface totale de 401 m<sup>2</sup>, pour un montant de 305 000,00 euros
- DIA 00123522V0008 : Vente d'un bâti sur terrain propre sur les parcelles cadastrées A1041 d'une surface totale de 269 m<sup>2</sup>, pour un montant de 282 000,00 euros

**3) Travaux en Cours**

► **Salle des fêtes**

Michel Alberti informe le Conseil de l'avancée des travaux de la salle des fêtes.

Il annonce un peu de retard quant à la fin des travaux (une quinzaine de jour environ).

Il informe également qu'un chenil sera installé à la place de la cuve de gaz. Cet équipement obligatoire dans les communes permet de récupérer les chiens errants.

Isabelle Michaud demande si le renouvellement des tables est prévu.

Réponse : C'est à l'étude des devis ont été demandés.

Jean-Paul Grandjean : L'allée côté cuisine sera en enrobé, une clôture sera installée ainsi qu'une plantation de PYRACANTA prévue pour éviter les intrusions..

Joël Fagni fait remarquer que cette plante est dangereuse et qu'il faut vérifier si cela est possible pour un bâtiment accueillant du public.

Jean-Paul Grandjean informe qu'une assurance Dommages Ouvrages sera souscrite auprès de Groupama pour un montant de 5000,00 euros environ.

► **Bâtiment face à l'Eglise**

Les travaux sont presque terminés : reste la peinture des volets en cours et la montée des escaliers qui devrait être fait en septembre.

► **Bâtiment Sinistré**

La démolition est prévue sous peu suivie du désamiantage.

Jean-Paul Grandjean espère que le mur du fond tiendra car il y a un risque d'éboulement.

Monsieur Grandjean soulève également la problématique du restaurant La Grenouille.

Il informe le Conseil qu'il a reçu Monsieur André et son avocat en Mairie. Devant l'impossibilité d'autoriser pour quelques semaines au moins l'implantation de la terrasse (Convention renouvelable chaque année) du fait du chantier du bâtiment sinistré, il a proposé à Monsieur André de bloquer la rue le weekend pour pouvoir installer des tables avec parasols..

Le restaurateur ne semble pas intéressé par cette possibilité.

#### **4)Cheminement DOUX : route de la Mitaine RD7**

Avec l'aide de l'Agence d'ingénierie de l'Ain avec laquelle la commune de Marlieux a signé une convention d'assistante à maître d'ouvrage, il a été réalisé une consultation pour la maîtrise d'œuvre .

3 entreprises ont répondu.

L'agence d'ingénierie propose après l'étude des offres d'attribuer le marché à AXIS Conseils pour un montant de 10 920,00Euros ht .

Le Conseil Municipal valide cette proposition et donne pouvoir au Maire pour signer tous actes concernant cette maîtrise d'œuvre.

Afin de préserver son budget la commune fera appel à un accompagnement financier du département au titre des amendes de polices.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à effectuer les demandes de subventions et à signer tout document relatif à cette opération.

#### **5) Elections Législatives**

##### **Planning des permanences pour les élections législatives des 12 et 19 Juin 2022**

	<b>1<sup>er</sup> Tour Elect. Legislatives Dimanche 12/06/2022</b>		<b>2<sup>ème</sup> Tour Elect. legislatives Dimanche 19/06/2022</b>
8h– 10h30	Jean-Paul GRANDJEAN Pascal MANGUELIN Mireille AJOUX	8h – 10h30	Jean-Paul GRANDJEAN Pascal MANGUELIN Francis PESTELLE
10h30– 13h	Chantal DESSERTINE Joël FAGNI Isabelle MICHAUD	10h30– 13h	Chantal DESSERTINE Joël FAGNI Isabelle MICHAUD
13h – 15h30	Michel ALBERTI Pierre MILLET Christine MOISSONNIER	13h – 15h30	Michel ALBERTI Pierre MILLET Mireille AJOUX
15h30 – 18h	Stéphane LAPALUD Francis DUMONT Valérie CHAMBAUD	15h30– 18h	Stéphane LAPALUD Joel FAGNI Francis DUMONT

Mireille Ajoux fait remonter qu'il serait souhaitable que les conseillers municipaux soient plus informés sur le déroulement des élections pour que ces derniers participent plus activement s'ils le souhaitent à des postes différents (Scrutateurs, Assesseurs).

Valérie Multon propose qu'une affiche soit disposée sur la table pour solliciter les électeurs à proposer leur candidature pour être soit scrutateurs soit assesseurs le jour des élections.

## **6) Modification des Statuts de la Communauté de Communes de la Dombes**

Le Conseil Communautaire du 14 avril a approuvé le transfert à la Communauté de Communes de la Dombes d'une compétence facultative « réalisation d'Etudes préalables au transfert des compétences eau et assainissement »

Le Conseil municipal valide à l'unanimité la nouvelle rédaction des statuts de la communauté de Communes de la Dombes concernant la compétence facultative « réalisation d'études préalables au transfert des compétences eau et assainissement » et autorise le maire à signer tout document relatif à ce dossier.

## **7) Comptes rendus de réunions**

▪ **Michel ALBERTI** : Dans le cadre du plan Collège, le département de l'Ain a décidé de réhabiliter le collège Leon Comas construit en 1964. Cet établissement comporte de l'amiante et ne répond plus aux besoins actuels. Le montant des travaux s'élève 19.5 millions d'euros. La première phase des travaux est prévue à la rentrée de septembre 2023. Le collège passera de 21 à 24 classes.

▪ **Stéphane LAPALUD** : Assemblée Générale du Centre Social Mosaïque  
28 salariés permanents. Budget 1 Million d'euros

Pour information l'association reprend la gestion du Pôle Enfance de Saint Paul de Varax

▪ Une réunion avec l'association FOOT a permis de faire le point sur les demandes de l'Association (Elagage, Filets, Abri). Concernant la construction d'un abri demandé depuis deux ans par l'association, Pierre Millet présente aux conseillers deux types d'abri proposé par l'entreprise Belouzard. Un autre devis sera demandé.

Le Conseil Municipal donne un accord de principe sur les travaux du futur abri.

▪ Communauté de Communes de la Dombes : voir le compte-rendu du 14 Avril 2022.

## **8) Questions diverses**

- Demande de l'association du Clos des Dombes à la mairie pour que la commune prenne en charge la Voirie et les Espaces verts du lotissement. Le Conseil municipal refuse à l'unanimité.

- Une bonne nouvelle, les enfants d'Isabelle Michaud se sont qualifiés pour le championnat de France de Boules à Valence le 14 juillet.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Marianne Piroux pour des raisons professionnelles. Elle sera remplacée par Eliane Rognard, élue conseillère municipale suppléante sur la liste présentée aux dernières élections municipales. La Préfète sera informée de cette démission.

- Monsieur le Maire informe le Conseil que Maelys GUYARD-GRAVIER en formation de BAC PRO effectuera un stage à la commune de Marlieux du 20 juin 2022 au 8 juillet 2022. Cette dernière secondera les employés communaux durant cette période. Le Conseil municipal autorise le maire à signer la convention de stage. Valérie Chambaud fait remarquer que si la stagiaire est mineure il faut demander des dérogations pour utiliser certains matériels. Valérie Multon est chargée de vérifier auprès du Lycée les obligations quant à l'utilisation du matériel (tondeuses, débroussailleuse etc)

Le Maire rappelle que le 18 juin prochain un hommage sera rendu à Emile Blanc à 17 H30 place de l'église avec l'inauguration de la place renommée place Emile Blanc. Cet hommage sera suivi d'un vin d'honneur et d'une messe à 18h30.

Valérie Chambaud demande quand la fibre sera mise en place sur la commune.

Une réunion est prévue sous peu avec le SIEA qui affirme que les travaux seront faits fin d'année...

Colette Dechaix informe que la commune a gagné un bon d'achat de 40 euros pour le fleurissement à prendre chez Soupe.

Le prochain Conseil Municipal est fixé au lundi 20 Juin prochain.

L'ordre du jour est terminé, la séance est close à 22 heures